Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212200885-20251218-0317122025-DE

COMMUNE DE KERIEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Délibération n°03-17-12-2025

Date de convocation : 08 Décembre 2025
Date d'affichage : 08 Décembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 10
Présents : 08
Votants : 08
Absents : 02
Procuration : 00

Secrétaire de séance : GUIODO Dominique

Etaient présents : Messieurs Mesdames SALOMON Claude, JEZEQUEL Marylène, BOUTIER Yvon, GAUTIER Brigitte, GUIODO Dominique, LE JEHAN Emeline, LE PROVOST Michèle, THOS Mickaël.

Absent : HENRY Denis, LE BRIS Gildas

Procuration :

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 17 décembre à 20 h, le Conseil municipal de la commune de Kerien, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SALOMON Claude, Maire,

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE MADAME RINGENBACH CHRISTINE A L'AGENCE POSTALE

Le contrat de travail de Madame RINGENBACH Christine prendra fin le 23 janvier 2026 inclus. La prise d'effet du contrat a eu lieux le 24 janvier 2025 pour une durée de 12 mois.

Madame RINGENBAHC Christine, née le 29 juin 1967 à Saint-Avold (Moselle), a été embauchée en CDD pour une période de 12 mois, en qualité d'Agent contractuel de 2ème classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 09 h 00 pour assurer la gestion de l'Agence Postale de KERIEN, accueil du public et gestion des opérations courantes et administratives de la poste, le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi de 09 h 55 à 12 h 10 dans la catégorie hiérarchique C.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal

- ✓ donne son accord pour le renouvellement du contrat de Madame RINGENBACH Christine pour une durée de 12 mois à compter du 24 janvier 2026, pour une durée de service de 10 h mois pour assurer l'entretien des espaces verts
- ✓ autorise le Maire à signer tous documents liés à ce dossier

Fait et délibéré à Kerien, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme, le 18 Décembre 2025

GUIODO Dominique
Conseiller municipal, secrétaire de séance

SALOMON Claude
Maire